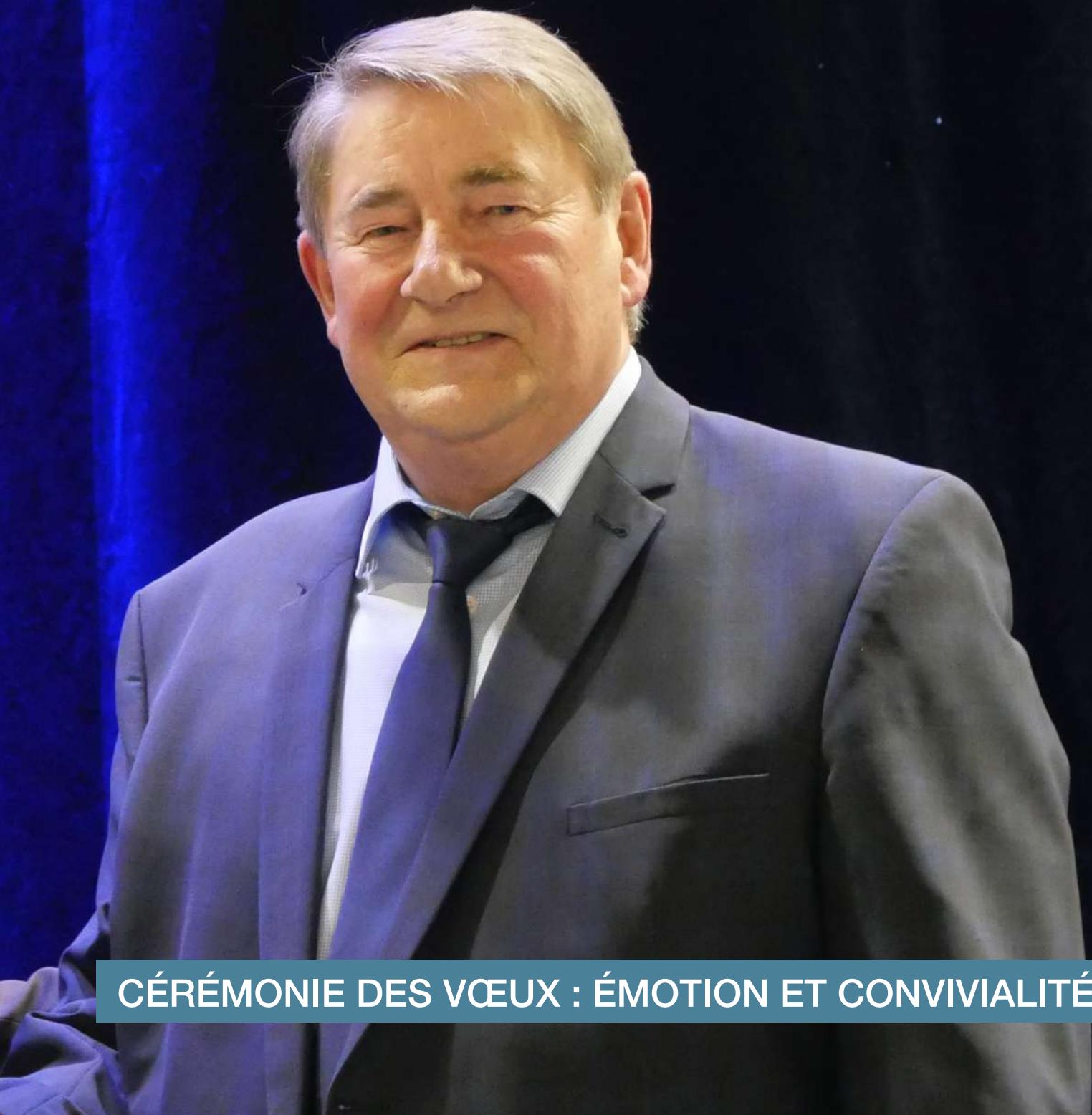


La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
407
FÉVRIER
2026

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

| ville-harnes.fr



CÉRÉMONIE DES VŒUX : ÉMOTION ET CONVIVIALITÉ



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

**Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental**

Mes chers concitoyens,

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain.

Durant cette période pré-électorale, les collectivités locales doivent faire preuve de prudence en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

C'est pourquoi j'ai choisi de me conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus rédiger d'éditorial dans les publications de la Ville.

La publication de l'éditorial de «La Gazette Harnésienne» est donc suspendue.

Je vous souhaite une excellente lecture !

SOMMAIRE

03 ZOOM SUR

04 RETOUR EN IMAGES

05 CULTURE

06 JEUNESSE

08 DOSSIER

10 SOLIDARITÉ

12 TRAVAUX

13 INFOS PRATIQUES

14 VIE MUNICIPALE

15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 407 - FÉVRIER 2026

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillet,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20



TADAO 100% GRATUIT

**DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2026 :
TADAO, C'EST 100% GRATUIT !**

En ce début d'année, une nouvelle ère s'ouvre pour la mobilité sur le territoire : le réseau de transports Tadao devient 100 % gratuit pour tous les habitants des 150 communes concernées, offrant un accès libre aux bus, aux services de proximité et même aux TER. Une avancée majeure pour le territoire, et une excellente nouvelle pour les habitants de Harnes !

Désormais, plus besoin de ticket, d'abonnement ni même de valider sa carte Pass Pass : les bus Tadao et les services de proximité sont accessibles librement. Cette gratuité simplifie les déplacements du quotidien et répond aux besoins de tous : se rendre au travail ou en formation, faire ses courses, honorer un rendez-vous, ou encore profiter des équipements culturels et sportifs du territoire.

Pour voyager, rien de plus simple : il suffit de monter à bord. Les horaires et itinéraires restent consultables à tout moment sur le site internet et l'application mobile Tadao, permettant à chacun d'organiser ses trajets en toute sérénité.

Autre nouveauté majeure : les habitants du réseau Tadao peuvent également voyager gratuitement sur les 7 lignes TER desservant les 31 gares du territoire. Attention toutefois, une démarche préalable est nécessaire pour en bénéficier.

Pour accéder à ce service gratuit et illimité, il faut résider dans l'une des 150 communes du réseau Tadao et effectuer une demande d'accès gratuit et illimité aux TER. Retrouvez toutes les démarches sur le site Internet : <https://www.tadao.fr/fr/>

L'ensemble des lignes et services Tadao est concerné, à l'exception de la location de Biclo et de la location de véhicules en autopartage.

EN CHIFFRES

100%
GRATUIT

31
GARES DU TERRITOIRE
DESSERVIES

7
LIGNES TER PRÉSENTES
SUR LE RÉSEAU

RETOUR EN IMAGES



1. Le grand départ approche pour l'école Denis Diderot, en classe de neige ! Pour que le voyage soit encore plus serein, la Municipalité a organisé une matinée dédiée à la sécurité dans les transports, grâce à l'intervention de l'ADATEEP 62.
2. La Municipalité a présenté ses vœux aux aînés de la Résidence Autonomie. Un moment riche en émotions.
3. Les enfants du Centre Gouillard ont défilé lors de la fashion week romaine, animée par le petit Orchestre de l'Ecole de Musique.
4. Félicitations à l'UASH et aux joueurs pour ce beau tournoi de la Gaillette Cup 2026 !
5. Les archers ont célébré le traditionnel «Tir du Roy», en toute convivialité.
6. La CALL a entrepris la plantation de 140 arbres (chêne sessile et tilleul à petites et grandes feuilles) au Bois de Florimond.
7. La photo Insta du mois.

LA CULTURE À L'HONNEUR !

Du 14 au 28 février, la musique s'invite à la Médiathèque !

- Concert : Nûr - Synthpop. Samedi 14 février, à 15h30. Enfants à partir de 8 ans, ados et adultes.
- Contes sonores, avec Tchiki Pam. Vendredi 20 février, à 14h. Pour les 6-12 ans.
- Sieste musicale – Rêverie ô Theremin, avec Charlotte Dubois. Samedi 21 février, à 15h. Enfants à partir de 12 ans, ados et adultes.
- Stage numérico-créatif. Du mardi 24 au jeudi 26 février, de 14h à 16h30, viens créer ta boîte lumineuse personnalisée sur le thème de la musique. A partir de 11 ans. Présence sur les 3 demi-journées obligatoire.
- Les p'tites notes, avec Tchiki Pam. Samedi 28 février, à 10h pour les 3 mois-3 ans et à 11h pour les 3-6 ans.

Activités sur réservation au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



Ciné Love : la Saint-Valentin s'invite au Cinéma !



Le 14 février à 21h, le cinéma sort le grand jeu et vous invite à son incontournable ciné-love. Installez-vous confortablement et laissez la magie opérer devant la comédie romantique culte «Coup de foudre à Notting Hill», une histoire d'amour intemporelle à savourer à deux.

Avant la séance, un accueil cocktail viendra parfaire cette soirée placée sous le signe de la romance et du cinéma. Une belle occasion de célébrer l'amour sur grand écran !

Tarif spécial vacances : 3,30€ la séance. Réservations obligatoires avant le 7 février, sur jacques.prevert@ville-harnes.fr

Des croissants et des livres spécial St-Valentin

Samedi 7 février, à 10h, autour de boissons chaudes et de viennoiseries, la Médiathèque vous propose de découvrir une sélection d'ouvrages romantiques ainsi que le concept du «Blind Date With a Book».

Kezako ? Sans voir la couverture ni le titre ou le résumé du livre, vous serez mis au défi de choisir votre lecture en vous aidant de quelques indices. Laissez-vous surprendre et qui sait, peut-être que vous repartirez avec un vrai coup de foudre littéraire !

Programme détaillé sur le site de la Médiathèque. Entrées gratuites. Sur réservation au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

Une fashion week aux couleurs de la Rome antique

Inspiré du concept de la fashion week, le musée a entraîné les enfants des mercredis créatifs dans une aventure créative autour de la Rome antique.

Fibules, bijoux, boucliers et ceintures ont vu le jour au fil des ateliers. La décoration du défilé a été réalisée avec les aînés de la Résidence Autonomie Ambroise Croizat et de l'EHPAD Pierre Mauroy.

Les costumes des enfants ont été créés et offerts par Harbalisa et ceux des adultes prêtés par le forum antique de Bavay.

Ainsi, le 21 janvier, la fashion week romaine a pris place à la salle des fêtes lors d'un moment festif et convivial, animé musicalement par le petit Orchestre de l'Ecole de Musique.



ACCUEILS DE LOISIRS ET CAJ 2026 : À VOS AGENDAS !



Les vacances de printemps et d'été vont vite arriver ! Afin d'y inscrire vos enfants, voici les informations pratiques. Pour rappel, les accueils de loisirs et le CAJ sont ouverts aux enfants de 2 ans (à condition d'être scolarisé) à 17 ans.

Fonctionnement

- Possibilité d'inscription à la semaine.
- Ouverture en journée complète, de 8h30 à 17h30.
- Garderie proposée uniquement pour les accueils de loisirs et le pré-CAJ, de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.

Infos et inscriptions

- Sur l'application «My Périschool», onglet «Accueils de loisirs»
- Service Enfance-Jeunesse, au 03.21.79.42.79 ou enfancejeunesse@ville-harnes.fr
- Lundi, de 13h45 à 16h45 - mardi, de 8h45 à 11h45 - mercredi, de 8h45 à 11h45 - jeudi, de 8h45 à 11h45.

Adresses et contacts des structures

- Centre Henri Gouillard : Avenue Jeanne d'Arc - 03.21.76.98.74.
- CAJ Bella Mandel : Avenue Henri Barbusse - 03.21.74.17.45.

Tarifs

- Tarification en fonction du quotient familial de la CAF.

En détail

- **Vacances de printemps : Du 13 au 24 avril.** Inscriptions du 7 au 24 mars.
- **Vacances d'été : Du 6 au 24 juillet et du 3 au 21 août.** Inscriptions du 9 mai au 3 juin.
- **Séjour d'été à Blanes, en Espagne, pour les enfants de 8 à 15 ans** : Du 4 au 17 juillet. Inscriptions à partir du lundi 30 mars. Places limitées.

La priorité sera donnée aux enfants inscrits sur la liste d'attente l'année dernière ainsi qu'à ceux n'ayant jamais participé à un séjour en colonie de vacances.

Activités prévisionnelles en fonction des tranches d'âges : Découverte de Blanes, terrain de beach volley et de foot, baignade en mer, sortie au parc aquatique Water Word, wibit, bouée tractée, fly fish, snorkeling, jardin botanique, Cala Sant Francesc, marchés nocturnes, concerts, visite de Barcelone et de ses incontournables...

Pièces obligatoires à fournir pour le séjour d'été : Carte d'identité de l'enfant, autorisation de Sortie de Territoire (formulaire disponible en ligne - Autorisation de sortie de territoire - Cerfa 15646*01), carte d'identité du parent qui signe l'autorisation de sortie de territoire, brevet de natation, carte européenne de Sécurité Sociale, vaccins de l'enfant, assurance de responsabilité civile et attestation du quotient familial de la CAF.



RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027 : À VOS AGENDAS !

Première étape - passage obligatoire en Mairie

Remise du certificat d'inscription pour la **première année de maternelle et le passage en CP**, en Mairie de Harnes, aux dates et horaires suivants (*Pensez à vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois*) :

• Groupe scolaire H. Barbusse	• Maternelle L. Michel • Élémentaire J. Jaurès	• Maternelle P. Langevin • Élémentaire D. Diderot	• Maternelle A. France • Élémentaire Joliot-Curie	• Maternelle E. Zola • Élémentaire L. Pasteur
Lundi 16 et mardi 17 février 9h-12h et 13h45-17h30	Mercredi 18 et jeudi 19 février 9h-12h et 13h45-17h	Lundi 2 et mardi 3 mars 9h-12h et 13h45-17h30	Mercredi 4 et jeudi 5 mars 9h-12h et 13h45-17h30	Lundi 9 et mardi 10 mars 9h-12h et 13h45-17h30

Deuxième étape - se rendre à l'école

Inscription directement à l'école pour la première année de maternelle et le passage en CP, après avoir retiré le certificat d'inscription en Mairie, aux dates et horaires suivants (*Pensez à vous munir des photocopies du livret de famille, de celles du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la Mairie. Présence de l'enfant recommandée (en maternelle)*) :

• Maternelle A. France (Me Lantoine)	• Maternelle P. Langevin (Me Deroo)	• Maternelle E. Zola (Me Strasseele)	• Maternelle H. Barbusse (M. Delattre)	• Maternelle L. Michel (Me Goubel)
Jeudi 12 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h	Mardi 10 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h	Lundi 16 mars 8h30-11h et 13h30-16h	Lundi 9 mars 13h30-16h et mardi 10 mars 8h30-11h	Lundi 9 et lundi 16 mars 8h30-11h30 et 13h30-16h
• Élémentaire J. Jaurès (Me Priem)	• Élémentaire Joliot-Curie (M. Laloy)	• Élémentaire D. Diderot (M. Piotrowiak)	• Élémentaire H. Barbusse (M. Delattre)	• Élémentaire L. Pasteur (M. Juswikowski)
Lundi 9 mars 13h30-16h et mardi 10 mars 8h30-11h30	Jeudi 12 mars 9h-9h45 (présentation pour les nouvelles familles et formalités administratives) et jeudi 19 mars 14h-16h (accueil des familles ayant ou ayant eu un enfant scolarisé à l'école et formalités administratives)	Mardi 10 mars 8h30-11h30 et mardi 17 mars 13h30-16h	Mardi 17 mars 8h30-11h et jeudi 19 mars 13h30-16h	Vendredi 13 mars 8h30-11h30 et vendredi 20 mars 8h30-11h30

Les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 13 mars 2026 au service des affaires scolaires, la commission aura lieu le 7 mai 2026.



ÉMOTION ET CONVIVIALITÉ

POUR OUVRIR L'ANNÉE 2026 !



Le vendredi 16 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population s'est tenue dans une salle comble au complexe André Bigotte, réunissant habitants, élus, représentants associatifs et partenaires de la commune. Un rendez-vous attendu, placé sous le signe du partage et de la proximité, qui a permis de tourner la page de l'année écoulée et d'ouvrir celle de 2026, dans le respect du cadre républicain et institutionnel qui s'impose en période pré-électorale. Conformément à ces règles, cette cérémonie n'avait pas vocation à annoncer de nouveaux projets pour les mois à venir, mais bien à dresser un bilan de 2025, à mettre en lumière l'engagement collectif et à remercier celles et ceux qui font vivre la commune au quotidien.

VŒUX, SHOW

ET AMBIANCE CHALEUREUSE

Après les prestations musicales de l'Harmonie et de Tradition et Avenir, une rétrospective de l'année 2025 a été projetée, ravivant les souvenirs des nombreux temps forts qui ont jalonné la vie communale : événements culturels et festifs, rendez-vous sportifs et solidaires, actions en faveur de la jeunesse, ainsi que les travaux engagés pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants.

Aux côtés du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, Philippe Duquesnoy, premier magistrat, a présenté ses vœux à la population, tout en revenant sur les actions menées au cours de l'année écoulée.

Dans une ambiance chaleureuse, les convives ont prolongé les échanges autour d'un apéritif dinatoire et d'un cornet de frites, offerts par la Municipalité. La présence d'un magicien déambulant parmi le public est venue ajouter une touche de sourires et d'émerveillement, aussi bien chez les enfants que chez les adultes.



L'année 2025 restera comme une année particulièrement dense et exigeante, tant au niveau local que national et international. Les enjeux climatiques, économiques et sociaux ont pesé sur les collectivités et ont contribué à réduire les marges de manœuvre. Pour autant, ces contraintes ont également constitué de véritables leviers de réflexion, incitant à repenser les modes de fonctionnement. Dans ce contexte constraint, la commune a poursuivi ses réalisations et ses actions, avec une ligne directrice claire : maintenir un service public de proximité, attentif aux besoins des habitants, tout en préparant l'avenir avec pragmatisme.

2025, ENGAGÉE POUR LES HARNÉSIENS

- Une programmation culturelle riche et accessible :** les festivités du 13 juillet, le marché de Saint-Nicolas, la semaine irlandaise, les guinguettes des Berges de la Souchez, le vidéomapping réalisé en lien avec la ville de Noyelles-sous-Lens, ainsi que de nombreux événements de quartiers mais également des ateliers numériques, concerts, expositions, etc. à la Médiathèque.
- Des actions en faveur du sport et du bien-être :** création de nouveaux terrains de pétanque, inauguration du local des boulistes, aménagements du parcours santé, city-stades, terrain mobile de handball, aire de parkour, organisation du tournoi international de judo, actions de sensibilisation au handisport et soutien au sport féminin. Parallèlement, les travaux du futur centre aquatique se sont poursuivis.
- Une offre de santé renforcée :** installation de plusieurs médecins et professionnels de santé, un travail étroit avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, la prolongation de la mutuelle communale, l'organisation de séances de vaccination gratuites, le dispositif Médicasport et le forum «Santé vous bien».
- Une solidarité active :** Semaine Bleue, Octobre Rose, Téléthon, goûter solidaire de Noël, actions de lutte contre les violences faites aux femmes, soutiens à l'épicerie sociale et solidaire ainsi qu'au club de prévention. À noter également l'installation récente de l'antenne de la Mission Locale au sein du CCAS, renforçant l'accompagnement des publics en insertion.
- La jeunesse au cœur des priorités :** accueils de loisirs, CAJ, colonies, classes vertes, médiation animale au Relais Petite Enfance, activités éducatives et sportives, semaine nationale de la petite enfance, opération «10 000 départs en vacances», permis citoyen, BAFA, Bourses Initiatives Jeunes et dispositif Sac Ados.
- Un cadre de vie en transformation :** la rénovation des voiries, la sécurisation de la route de Lens, la requalification de la Zone d'Activités Légères, la réhabilitation du lagunage, le développement des quais de la zone industrielle, l'aménagement du parc Nord, la poursuite de l'ERBM avec la réhabilitation complète de la Coulée Verte, ainsi que la création de parkings.
- Des investissements continus dans les écoles :** les établissements scolaires ont bénéficié de rénovations énergétiques, de travaux de sécurisation, du passage à l'éclairage LED, de la végétalisation des cours d'école, de la transformation du Relais Petite Enfance, de la rénovation de la micro-crèche et de la création de nouvelles aires de jeux.
- Une démocratie locale vivante :** la ville a poursuivi son engagement en faveur d'une démocratie locale active, à travers les conseils de quartiers, les événements de proximité et les actions mémorielles et citoyennes, renforçant le lien entre les habitants et leur territoire.

En cette dernière Cérémonie des Vœux en tant que premier magistrat, l'émotion était au rendez-vous. Philippe Duquesnoy a tenu à adresser ses remerciements sincères à l'ensemble des élus, aux agents municipaux, aux bénévoles, aux associations et à tous les partenaires qui, par leur engagement quotidien, contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de la commune. En fin de soirée, Jean-Pierre Corbisez, sénateur, a remis la médaille de la citoyenneté à notre Maire, pour récompenser son engagement depuis 18 ans à la tête de la commune.



SÉANCES DE VACCINATION GRATUITES : PROTÉGEZ-VOUS !



L'Association Nationale pour la Protection de la Santé (ANPS) propose des séances de vaccination gratuites, au CCAS de Harnes, durant l'année 2026.

Sans avance de frais et sans prescription médicale, il vous est possible, dès 6 ans, d'être vacciné. Il suffit d'apporter la carte vitale et le carnet de vaccination.

Ces séances auront lieu les jeudis 26 février, 26 mars, 23 avril, 28 mai, 25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre, 22 octobre et 26 novembre, de 14h à 15h30.

Informations : 03.27.39.96.23 - accueilvaccination62@anps.net

PROTOXYDE D'AZOTE : UN «GAZ HILARANT» QUI N'A RIEN DE DRÔLE !

Un arrêté préfectoral a été pris afin de lutter contre les usages dangereux et détournés du protoxyde d'azote (N_2O), plus connu sous le nom de «gaz hilarant». Cette mesure vise à protéger la santé publique, la sécurité et l'environnement, en particulier celle des jeunes.

Détourné de son usage légal, le protoxyde d'azote peut entraîner de graves conséquences : asphyxie, pertes de connaissance, brûlures par le froid, chutes et accidents, notamment de la route, troubles neurologiques, carences en vitamine B12, séquelles physiques et psychiques durables ainsi qu'une pollution de l'espace public (cartouches abandonnées).



Il est désormais interdit de : consommer du protoxyde d'azote, détenir ou transporter des cartouches, bouteilles ou bonbonnes non autorisées, jeter ou abandonner des cartouches usagées, vendre ou offrir du protoxyde d'azote dans les bars, débits de boissons et bureaux de tabac, vendre des dispositifs destinés à l'inhalation à des fins récréatives.

Ce qui reste autorisé (mais strictement encadré) : vente interdite aux mineurs (contrôle d'âge obligatoire), vente aux majeurs limitée à des cartouches $\leq 8,6$ g, dans la limite de boîtes de 10 cartouches maximum. Aucun autre conditionnement n'est autorisé.

En cas d'infraction, des contrôles, poursuites et sanctions pourront être engagés conformément à la réglementation en vigueur (amendes possibles).

Parents, jeunes, commerçants, riverains : votre vigilance et votre engagement sont essentiels pour prévenir les risques, protéger les plus vulnérables et préserver notre cadre de vie !

UN NOUVEAU MÉDECIN S'INSTALLE À HARNES

Afin de poursuivre le renforcement du réseau de professionnels de santé sur la ville, Harnes accueillera prochainement un nouveau médecin généraliste. Le Docteur Akakpo s'installera début mars au cabinet médical de la Souchez, situé au 26 rue Charles Debarge. Après une première installation récente, il devient le deuxième médecin à rejoindre ce cabinet, renforçant l'offre de soins de proximité pour les habitants.

Formé en médecine générale à la faculté de médecine Henri Warembourg de Lille, le Docteur Akakpo a ensuite exercé dans plusieurs régions de France à travers des remplacements, notamment en Bretagne, en Normandie et au Mans. Il s'est spécialisé en gérontologie, obtenant une capacité de gérontologie délivrée par la faculté de médecine de Lille. Son expérience l'a également conduit à travailler au court séjour gériatrique de l'hôpital d'Arras.

Avant son installation, il a effectué des remplacements chez les Docteurs Tomaszewki et Sesoren, dont l'exercice et l'accueil l'ont convaincu de s'installer à Harnes. Il tient d'ailleurs à les saluer affectueusement pour l'avoir encouragé dans cette démarche.

Le cabinet du Docteur Akakpo sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30, avec une pause méridienne de 12h30 à 14h.



AIDLAVIE : LE LIEN HUMAIN AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT

Créée en 2014 et implantée au 4 avenue Henri Barbusse, Aidalavie accompagne au quotidien les habitants du territoire grâce à des services d'aide à la personne sur mesure. Personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles ou proches aidants : chaque accompagnement est pensé dans le respect des habitudes et des besoins de chacun.

Les équipes peuvent intervenir de 6h à 22h, week-end et jours fériés inclus.

Pour tout renseignement : 09.72.47.13.24 / contact@aidalavie.fr

LES CHANTIERS SE POURSUIVENT SUR LA VILLE...

Ce début d'année est propice à un tour d'horizon des gros chantiers en cours sur notre territoire.

Du côté de la **phase 1 de la Coulée Verte**, les travaux ont progressé sur la partie nord du parc. Les enrobés sont désormais mis en œuvre, les noues paysagères terrassées, le city-stade ainsi que les garages de la rue du Chemin de Fer ont été démolis et les sanitaires installés. Le mobilier urbain est déjà en place sur la première phase, laissant entrevoir le futur visage de ce nouvel espace. Depuis début janvier, l'entreprise ID VERDE poursuit les travaux avec la finalisation du remplissage des cheminements sur le talus, l'aménagement des murs du city-stade, la mise en œuvre des gradins, les terrassements pour la future aire de jeux, les plantations d'arbres, la finalisation des cheminements et l'installation du mobilier.

Après une trêve pour les fêtes de fin d'année, le chantier du **centre nautique** a redémarré et n'enregistre à ce jour aucun retard. Les éléments de charpente, livrés en convoi exceptionnel, marquent une étape importante du projet. Le premier trimestre sera consacré à la pose de la charpente et de la couverture, avant le démarrage des lots techniques de second œuvre.

Au parc Bellevue, les travaux préparatoires d'**ECT** réalisés en décembre laissent place à la phase de modelage du projet, avec des apports de terre destinés à dessiner les futurs aménagements. L'ouverture du parc est prévue au printemps 2027.

Concernant **l'école Pasteur**, le projet suit son cours comme prévu. Les étapes administratives et techniques essentielles ont été validées et permettent d'avancer sereinement vers la phase opérationnelle, consistant à reconstruire l'école. Les travaux sont programmés pour commencer en janvier 2027.

Bonne nouvelle pour les enfants, **l'aire de jeux située rue de Picardie** est officiellement ouverte ! Jeux pour enfants et mobiliers urbains viennent compléter les équipements récemment construits sur la commune.

Enfin, les **plantations au lagunage**, entrepris par la **CALL**, ont débuté courant décembre. Mené par l'entreprise Pinson, le chantier prévoit la plantation de 140 arbres, composés notamment de chênes sessiles et de tilleuls à petites et grandes feuilles.



ÉTAT CIVIL

Naissances : CHAOULIA DIRA Maïssane, née le 11 décembre - SEILLIER Lévi, né le 11 décembre - DUDA DUBOIS Elisa, née le 14 décembre - MONIEZ Isaac, né le 16 décembre - BRIGE Lyzio, né le 19 décembre - NZOUANGO BIKIEN Jayley, né le 20 décembre - HOUSSIN Joy, née le 22 décembre - MELLOUK Rita, née le 25 décembre - FERNADEZ ARENOSA Matéo, né le 26 décembre - CONTARDO Louis, né le 26 décembre - KOUSKOUS Sirine, née le 23 décembre - DEVOS Noah, né le 1^{er} janvier - TOUCHI Imran, né le 1^{er} janvier - LEFEBVRE Léandre, né le 3 janvier 2026 - JGHI Amîrah, née le 05 janvier - YAMANI Wassim et Nazim, nés le 12 janvier.

Décès : VION Léontine, veuve HOUZIAUX, 97 ans - HAUGUET Michel, 70 ans - URBANIK Jozéfa, épouse RODZINKA, 80 ans - BOLLAERT Dominique, 62 ans - LUDWIKOWSKI Annie, 69 ans - SAWREI Alexandra, 88 ans - DAVID Nicole, 78 ans - CLAEYS Yvonne veuve BOTTIN, 85 ans - SZOFINSKI Irène, veuve LEBLANC, 84 ans - HAEZEWINDT Françoise, épouse GALLET, 65 ans - MAGNIER Marie veuve DELFIN, 95 ans - MALCHEREK Hélène, veuve GLUMA, 75 ans - BOUGHMAR Naima veuve TOUMACH, 70 ans - KUBACKI Liliane veuve GORECKI, 70 ans - HETTE Georges, 76 ans - VLERICK Alfred, 85 ans - SÉRÈS Patrick, 72 ans - RUELLE Claudie, veuve SAURI, 71 ans.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026



Jusqu'au 21 février 2026 aura lieu le recensement de la population.

Antoine VASSEUR, Daisy SEWERYN et Julien VASSEUR viendront à votre rencontre.

Merci de leur réserver un bon accueil.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

Alexandre DESSURNE

Finances, budget et marchés publics

Le vendredi, sur rendez-vous, en Mairie

Safia YATTOU

Développement durable et économique - Conseil Municipal des Jeunes

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Accord UE-Mercosur : défendre nos valeurs, nos agriculteurs et notre démocratie

Le vendredi 9 janvier 2026, le Conseil de l'Union européenne a adopté l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Une décision prise malgré l'opposition claire de la France et la mobilisation constante des élus, en Europe comme dans notre pays. Cet accord, tel qu'il est aujourd'hui rédigé, suscite de profondes inquiétudes, auxquelles nous ne pouvons rester indifférents.

Rien n'est toutefois définitivement joué. Pour entrer en vigueur, l'accord devra encore être ratifié par le Parlement européen. C'est dans ce cadre que nous poursuivons, avec détermination, la construction d'un large front de blocage.

Des députés européens n'ont pas renoncé et ont engagé une nouvelle étape décisive : la demande de saisine de la Cour de Justice de l'Union européenne. Si la Cour venait à émettre un avis négatif, l'accord ne pourrait être appliqué en l'état.

Cette mobilisation a déjà permis de

rassembler 145 eurodéputé·es, issus de 21 nationalités différentes. L'objectif est désormais clair : atteindre une majorité de 360 député·es opposé·es à l'accord afin que le Parlement européen saisisse officiellement la Cour de Justice.

Ce combat est essentiel, car les enjeux sont considérables.

D'abord pour notre agriculture. Les conditions de production, les normes sanitaires, sociales et environnementales ne sont pas les mêmes en Europe et dans les pays du Mercosur. Autoriser l'entrée massive de produits ne respectant pas nos exigences revient à organiser une concurrence déloyale, mettant en péril nos agriculteurs et agricultrices, déjà fragilisées.

Ensuite pour la santé publique. Les standards européens sont parmi les plus protecteurs au monde, car la santé n'est pas une variable d'ajustement mais un droit fondamental. Le principe de précaution doit rester au cœur de nos décisions.

Cet accord pose également un risque majeur pour l'avenir de nos politiques environnementales et sociales. En

permettant à une partie de demander compensation si une nouvelle norme venait réduire ses avantages commerciaux, il pourrait freiner, demain, toute ambition européenne en matière de transition écologique ou de protection sanitaire.

Enfin, c'est un enjeu démocratique. De nombreux parlements nationaux, comme celui de la France, ont exprimé leur opposition. La tentative de scinder l'accord en deux textes distincts pourrait contourner ces parlements : une dérive inacceptable.

À Harnes, nous défendons une Europe qui protège, qui respecte ses territoires, ses citoyens et ses valeurs. C'est le sens de notre engagement contre l'accord UE-Mercosur, tant que celui-ci ne répondra pas à ces exigences fondamentales.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Le 23 janvier à l'Assemblée, Marine LE PEN a dénoncé une mascarade institutionnelle : un gouvernement illégitime s'accrochant au pouvoir via le 49.3 sur un budget insincère, trahissant le débat parlementaire. Cette dérive révèle une crise démocratique majeure. Gouvernant sans majorité ni légitimité, l'exécutif fait payer les Français : taxes, dette, abandon des agriculteurs. Le RN défend le retour du pouvoir au peuple par les urnes ! Pour le groupe Rassemblement National au conseil municipal, Anthony GARÉNAUX-GLINKOWSKI.

Rassemblement pour Harnes

« QUELLE CONNERIE, LA GUERRE ! ». Nos démocraties sont menacées par l'expansionnisme, l'égoïsme et la cupidité capitaliste, la haine et le rejet de l'autre. Défendons la PAIX, la SOLIDARITÉ et le DIALOGUE ENTRE LES PEUPLES plutôt que la violence et la peur.

Harnes, construisons le changement !

Texte non parvenu

Harnes Naturellement

LA GOUTTE DE LAIT

A l'aube du 20^{ème} siècle, marquée par les débuts de l'industrialisation et le travail des femmes, la mortalité infantile constitue un véritable fléau de la société. La hausse de son taux atteint 168 % en France et la tendance apparaît la même pour les autres pays européens ou américains et jusque 268 % en Russie! Ainsi beaucoup de bébés n'atteignent pas leur premier anniversaire !



Un «enfant qui naît a moins de chances qu'un homme de 90 ans de vivre une semaine et moins de chances qu'un octogénaire de vivre un an», s'était alors ému le médecin Louis-Adolphe Bertillon, professeur de démographie.

Au lendemain de la défaite de 1870, non pas que les coeurs soient endurcis, mais cette hécatombe était aussi considérée comme néfaste pour la France : le pays avait besoin de soldats pour la prochaine guerre contre la Prusse !

Des tentatives parlementaires avaient ainsi été lancées comme «l'allaitement maternel obligatoire» ou la création «d'un impôt pour les mères n'allaitant pas».

Dans ces années sombres, la pauvreté avait poussé beaucoup de mères à aller travailler dans les usines, les manufactures ou les mines. Ne pouvant évidemment pas amener leurs bébés avec elles, c'est désormais le biberon qui remplace le sein maternel.

Si aujourd'hui certains parlent encore de «roberts» à propos de l'appât le plus visible des charmes féminins, on le doit à Édouard ROBERT, inventeur du biberon. Ce dernier va être pendant près de 50 ans le symbole de l'allaitement artificiel mais aussi le responsable de la hausse de la mortalité due à la gastro-entérite provoquée par des mauvaises conditions d'hygiène qui transformaient insidieusement le lait en... poison dangereux !

«Le biberon tue plus de bébés que le canon de soldats», ironisait-on alors et ce n'est qu'à la toute fin du 19^{ème} siècle (1822-1895) que les recherches sur la pasteurisation et de la stérilisation seront connues et que le lait recueilli dans des biberons nettoyés convenablement, soit vierge de bactéries.

C'est à cette époque qu'apparaissent les Gouttes de lait (la première est créée à Fécamp, en 1894, par le Dr Dufour) qui fournissent aux mères un lait à la qualité vérifiée, «humanisé», stérilisé et réparti en autant de flacons que l'enfant devra prendre de repas... Très vite notre ville a adhéré à ce mouvement, le Docteur Anatole Baille, Maire de Harnes, ayant conscience que pour sauver les vies des enfants en bas âge il était aussi urgent qu'essentiel d'améliorer l'hygiène domestique, publique et alimentaire.

La «Goutte de lait» devint un service communal qui distribuait du lait frais et sans microbes aux familles. Il permettait aux mères d'obtenir des consultations médicales gratuites et d'être conseillées sur la manière de bien nourrir et de soigner les enfants.

Le bébé était examiné, mesuré et pesé. Il a fonctionné, avec notamment les Docteurs Laigle et Soufflet ainsi que Mme Mercedes Delattre infirmière, jusqu'au début des années 1970, étant remplacé par le Centre de Protection Infantile dont les locaux se trouvaient rue de Picardie, occupés de nos jours par le Musée d'Histoire et d'Archéologie.

SEMAINE

Irlandaise

18 Mars 2026 | Cinéma
19 J. Prévert
21 Harnes

CINÉ-ADO*
SING STREET
18/03 - 14H30

CINÉ-IRLANDE*
KNEECAP (INT. -12 ANS)
19/03 - 18H30

CONCERT IRLANDAIS**
COSCAN (1ÈRE PARTIE)
FRANKIE GAVIN & DE DANNAN
21/03 - 20H00

PLACES À ACHETER UNIQUEMENT
LORS DES PRÉVENTES, AU CINÉMA :

DU 26 FÉVRIER AU 12 MARS :
MERCREDI ET SAMEDI, DE 15H30 À 17H
ET JEUDI, DE 9H À 11H

(AUCUNE RÉSERVATION PAR EMAIL,
TÉLÉPHONE, COURRIER POSTAL.
LIMITÉ À 6 PLACES PAR PERSONNE)

LES PLACES RESTANTES SERONT
EN VENTE LE SOIR DU CONCERT



PROGRAMME DÉTAILLÉ : WWW.VILLE-HARNES.FR / INFOS : JACQUES.PREVERT@VILLE-HARNES.FR

*GRATUIT, SUR INSCRIPTION PAR EMAIL

**TARIFS : 5€ EN PRÉVENTE /
8€ SUR PLACE LE SOIR DU CONCERT /
GRATUIT -12 ANS



5^{ème} BOURSE AUX BONNES AFFAIRES

organisée par Fiest'Harnes



Réservez à
les 9, 16, 28 Janvier
4 tables maximum
Présentez ce bon à la bourse

- 21** WATER POLO N1
SNH / Nautic Club Moulin
Piscine Marius-Leclercq, à 20h
- 22** FOOTBALL D1
UASH / US St Pol 2
Stade Bouthemy, à 15h
- 25** CINÉ MAGIE
Autour du film «Le prestige»
Cinéma J. Prévert, à 14h30
Suivi d'une rencontre avec le duo de magiciens «Axel et Kelly»
- 26** SÉANCE DE VACCINATION
CCAS, de 14h à 15h30
- ## MARS
- 01** REPAS DANSANT
Fiest'Harnes
Salle Kraska, dès 12h
Animé par l'orchestre Héléniaik
Tarif : 40€
Réservations : Salle des fêtes les 11, 20 et 25 février, de 16h30 à 18h30
Infos : 06.09.35.91.72 / 06.52.32.73.92
07.82.78.74.55
- 07** VOLLEY FÉMININ ÉLITE
VCH / Volley Balma Quint Fonsegrives
Salle Maréchal, à 19h
- 07** **08** WEEK-END FORME & BIEN-ÊTRE
APE Langevin/Diderot
Salle Kraska, samedi de 10h à 18h, dimanche de 10h à 17h.
Buvette et restauration sur place
- 14** HANDBALL N1
HHBC / Octeville/mer
Complexe sportif A. Bigotte, à 20h30
- WATER POLO N1**
SNH / AS Monaco
Piscine Marius-Leclercq, à 20h
- 15** FOOTBALL D1
UASH / FC La Couture
Stade Bouthemy, à 15h
- 18** **21** SEMAINE IRLANDAISE
Toutes les infos en page 16 de la Gazette
- 21** SOIRÉE HYPNOSE
Avec Alex, hypnotiseur
Did'Active
Salle des fêtes, 20h, ouverture des portes à 19h
Tarifs : Adulte : 15€ ; enfant : 10€
Buvette et petite restauration sur place
Infos et réservations : 06.11.64.41.95 ou par email : didactive.diderot@gmail.com
- 26** SÉANCE DE VACCINATION
CCAS, de 14h à 15h30

RETROUVEZ L'AGENDA DES MANIFESTATIONS
SUR LE SITE DE LA VILLE

AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr

FACEBOOK : Harnes

INSTAGRAM : #Harnesmaville

FÉVRIER

- 07** **08** 5^{ÈME} BOURSE AUX BONNES AFFAIRES
Fiest'Harnes
Salle Kraska, Avenue des Saules
Samedi 7 février, de 9h à 17h
Dimanche 8 février, de 9h à 16h
- 07** TEMPS FORT HUMOUR
Cinéma J. Prévert
De 15h à 18h : Karaoké géant avec bar à crêpes.
A 20h : Projection du film «Karaoké»
Infos et réservations : 03.21.76.21.09 ou culture@ville-harnes.fr. Gratuit.
- 12** DON DU SANG
Amicale des donneurs de sang
Salle Kraska, de 14h à 19h
- 14** CINÉ LOVE
Toutes les infos en page 5 de la Gazette
- 17** ATELIER D'INITIATION À LA MAGIE
Cinéma Jacques Prévert, de 10h à 12h / 14h à 17h
A partir de 7 ans en binôme parents-enfants
Inscriptions au 06.38.23.88.11 ou culture@ville-harnes.fr
- 18** CARNAVAL INTER-QUARTIERS
De 14h à 17h, salle Kraska.
Animation musicale, défilé, grimage, ateliers créatifs, activités ludiques, structures gonflables, goûter pour les enfants.
Pour les enfants Harnésiens scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.
Inscriptions à la MIC du 04/02 au 13/02, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Apporter une boîte de denrée alimentaire non périssable pour chaque enfant qui sera remise à une association caritative
Infos : 03.21.67.43.10 / mic@ville-harnes.fr
- 21** VOLLEY MASCULIN ELITE
HVB / Avignon
Salle Maréchal, à 20h
- HANDBALL N1**
HHBC / Paris SC
Complexe sportif A. Bigotte, à 20h30

